



**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE
A LA SITUATION DES OPERATIONS DE PASSATION DES
MARCHES PUBLICS A FIN MARS 2015**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. SITUATION DES OPERATIONS DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS A FIN MARS 2015	3
1.1. Lignes budgétaires soumises à marchés par type d'entité à fin mars 2015	3
1.2. Planification et mise en exécution des lignes à marchés	3
1.3. Marchés approuvés par mode de passation à fin mars 2015	4
II. SITUATION DES DELAIS DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS A FIN MARS 2015	6
2.1. Mécanisme de suivi des délais	6
2.2. Situation des délais observés à fin mars 2015	6
III. MESURES PRISES POUR L'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DES MARCHES PUBLICS	7
3.1. Renforcement du cadre réglementaire	7
3.2. Renforcement des outils de gestion	7
3.3. Renforcement des capacités	8
3.4. Organisation des séances d'informations sur les marchés publics	8
IV. PERSPECTIVES POUR LA GESTION 2015	9
CONCLUSION	9

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition des lignes soumises à marchés par type d'entité	3
Tableau n°2 : Répartition des lignes à marchés ayant fait l'objet de planification à fin mars 2015	4
Tableau n°3 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation à fin mars 2015	4
Tableau n°4 : Répartition des marchés approuvés du C2D	5
Tableau n°5 : Récapitulatif des délais de passation par étape à fin mars 2015	6

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation à fin mars 2014 et 2015	5
Graphique n°2 : Répartition des marchés approuvés par type de marchés à fin mars 2015 (en % des montants)	5

INTRODUCTION

Le budget de l'Etat de l'année 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses à 5014,3 milliards contre 4407,5 milliards en 2014, soit une hausse de 13,8%. La part de ce budget soumise aux procédures de passation des marchés publics est estimée à 1688,6 milliards, ce qui représente 34% du budget voté.

Ces crédits doivent être exécutés dans un souci de transparence et de célérité par le respect des procédures de passation des marchés publics et la réduction des délais. Cela devrait contribuer à l'atteinte des objectifs annuels d'investissement.

La présente communication s'articule autour des points suivants :

- situation des opérations de passation des marchés publics du premier trimestre 2015 ;
- situation des délais d'exécution des marchés publics à fin mars 2015 ;
- mesures prises pour l'amélioration de l'efficacité de la passation des marchés publics ;
- perspectives pour la fin de la gestion 2015.

I. SITUATION DES OPERATIONS DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS A FIN MARS 2015

1.1. Lignes budgétaires soumises à marchés par type d'entité à fin mars 2015

En application de l'article 6 du Code des marchés publics, les lignes budgétaires soumises à la procédure de passation des marchés publics sont au nombre 1568. Ces lignes sont dotées d'un montant total de 1 688,6 milliards (cf. tableau 1), contre 1722 lignes pour un montant total de 1011,1 milliards à fin mars 2014, soit une baisse de 8,9% en nombre et une hausse de 67% en termes de dotation budgétaire.

Sur l'ensemble des lignes, 68,8% concernent des dotations de l'administration centrale, 19,9% des Etablissements Publics Nationaux, 6% des Sociétés d'Etat et 5,4% des collectivités territoriales. Le tableau ci-après présente la répartition de ces lignes par type d'entité.

Sur le montant total de 1688,6 milliards FCFA à marché, 37,8% concernent des dotations de l'administration centrale, 6,6% des Etablissements Publics Nationaux, 55,4% des Sociétés d'Etat et 0,2% des collectivités territoriales (cf. tableau 1).

Tableau n°1 : Répartition des lignes soumises à marchés par type d'entité

Type de structure	Lignes soumises à marchés				Lignes planifiées			
	Nombre	%	Dotation (FCFA)	%	Nombre	%	Dotation (FCFA)	%
Administration centrale	1 078	68,8	638 205 129 754	37,8	409	69,4	279 083 526 253	23,3
Etablissements Publics Nationaux	312	19,9	111 215 238 640	6,6	156	26,5	42 982 678 850	3,6
Collectivités territoriales	84	5,4	3 036 451 000	0,2	1	0,2	25 000 000	0,0
Sociétés d'Etat	94	6,0	936 168 722 330	55,4	23	3,9	875 556 807 123	73,1
TOTAL	1568	100,0	1 688 625 541 724	100,0	589	100,0	1 197 648 012 226	100,0

Source: DMP

1.2. Planification et mise en exécution des lignes à marchés

Les Plans Généraux de Passation des Marchés Publics (PGPM) consolidés par la Direction des Marchés Publics (DMP) à fin mars 2015 portent sur un total de 1406 lignes (cf. tableau 2).

Conformément à l'article 18 du Code des marchés publics, l'élaboration des plans de passation des marchés (PPM) par les structures assujetties au Code des marchés publics, constitue une condition préalable au lancement des opérations de passation des marchés. A ce titre, à fin mars 2015, ce sont 1403 opérations inscrites au PPM, soit 99,8% des opérations du PGPM ont été validées par la DMP contre 86,6% en 2014, soit une amélioration de 13,2 points. En application du principe de transparence

dans les marchés publics, le PGPM et le PPM sont diffusés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) et sur les sites internet du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget « www.budget.gouv.ci » et de la DMP « www.marchespublics.gouv.ci »..

Le tableau 2 ci-après fait ressortir un nombre de 513 dossiers d'appels d'offres (DAO) qui ont été examinés et validés par la DMP à fin mars 2015, soit plus du double (2,4 fois) des dossiers de la même période en 2014 qui étaient au nombre de 212.

Tableau n°2 : Répartition des lignes à marchés ayant fait l'objet de planification à fin mars 2015

Trimestre 1	Nombre					AAO publiés				
	Lignes à marchés	Lignes		Opérations planifiées dans le SIGMAP	Total de DAO reçus	Travaux	Fournitures	Prestations courantes	Services	TOTAL AAO publiés
		PGPM	PPM							
2015	1568	1406	1403	589	513	211	198	82	22	513
2014	1722	1429	1238	327	212	47	91	58	16	212

Source: DMP SIGMAP = Système Intégré de Gestion des Marchés Publics DAO = Dossier d'Appel d'Offres AAO = Avis d'Appel d'Offres

1.3. Marchés approuvés par mode de passation à fin mars 2015

La valeur totale des marchés approuvés à fin mars 2015 s'élève à 112,7 milliards (cf. tableau 3), en hausse de 119,7% par rapport à fin mars 2014 où elle s'était établie à 51,3 milliards.

Tableau n°3 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation à fin mars 2015

MODE	Mars 2013				Mars 2014				Mars 2015			
	NB	%	MONTANT (FCFA)	%	NB	%	MONTANT (FCFA)	%	NB	%	MONTANT (FCFA)	%
Appel d'offres ouvert	31	27,4	21 848 265 762	16,3	59	64,1	41 447 864 908	80,8	165	45,6	21 211 429 788	18,8
Appel d'offres restreint	8	7,1	3 038 113 818	2,2	10	10,9	2 641 388 268	5,2	51	14,1	43 142 783 754	38,3
Sous total procédures concurrentielles	39	34,5	24 886 379 580	18,5	69	75,0	44 089 253 176	86,0	216	59,7	64 354 213 542	57,1
Gré à gré	55	48,7	76 861 870 111	57,2	7	7,6	3 051 838 198	6,0	82	22,6	34 877 412 556	30,9
Avenants	10	8,8	30 465 053 116	22,7	5	5,4	1 354 356 500	2,6	19	5,2	2 020 579 530	1,8
Conventions	6	5,3	1 994 882 453	1,5	5	5,4	2 500 573 708	4,9	23	6,4	7 647 953 751	6,8
Lettre de commande valant marché	3	2,7	63 853 999	0,05	6	6,5	260 649 996	0,5	22	6,1	3 794 887 067	3,4
Sous total procédures non concurrentielles	74	65,5	109 385 659 679	81,5	23,0	25,0	7 167 418 402	14,0	146,0	40,3	48340832904	42,9
TOTAL	113	100	134 272 039 259	100	92	100	51 256 671 578	100	362	100	112 695 046 446	100

Source: DMP

A fin mars 2015, les marchés passés par **appels d'offres ouverts** représentent en valeur **18,8%** (21,2 milliards) du montant des marchés approuvés et **45,6%** (165 marchés) du nombre de ces marchés, contre respectivement **80,9%** et **64,1%** à fin mars 2014.

Le montant des marchés passés par **appels d'offres restreints** s'élève à 43,1 milliards, soit **38,3%** du montant total des marchés approuvés, contre 5,2 milliards au premier trimestre 2014.

Les procédures concurrentielles représentent ainsi 57,1% du montant des marchés approuvés.

Quant aux **marchés de gré à gré**, ils représentent **30,9%** du total des marchés approuvés en valeur contre **6%** à fin mars 2014. Ce niveau relativement élevé s'explique par l'exécution de certains travaux importants et des prestations spécifiques à caractère urgent. Il s'agit notamment de :

- travaux d'aménagement du prolongement de la route Abobo-Anyama jusqu'au carrefour d'Adzopé pour un montant de 4 592 621 938 FCFA ;
- travaux de réparation de surfaces de routes revêtues sur l'itinéraire Yamoussoukro-Bouaflé - Daloa pour un montant de 9 623 336 919 FCFA ;

- études pour l'élargissement du boulevard de Marseille pour un montant de 1 245 312 646 FCFA ;
- trente-deux (32) marchés de collecte et de transport d'ordures ménagères dans les villes d'Abidjan, tronçon Adjouffou-Adiaké et de Bouaké pour un montant total de 11 637 468 567 FCFA.

En ce qui concerne le **Programme Présidentiel d'Urgence (PPU)**, aucun marché approuvé n'a été enregistré au cours de ce trimestre. Cela s'explique par le fait que les opérations de passation initiées ne sont pas encore au stade de l'approbation.

Au titre de l'exécution du **Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)**, 25 marchés ont été approuvés pour un montant de 5,7 milliards au premier trimestre 2015, représentant 5,1% du montant total des marchés approuvés (cf. tableau 4). Ces marchés sont essentiellement issus d'appels d'offres ouverts (cf. tableau 4).

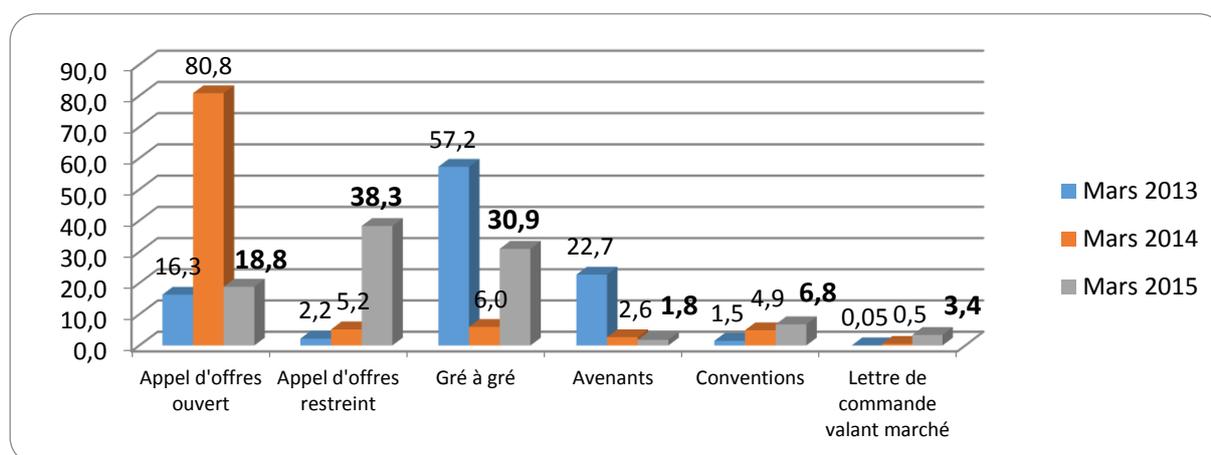
Tableau n°4 : Répartition des marchés approuvés du C2D

Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)				
Modes de passation	Nombre	%	Montant (FCFA)	%
Appels d'offres ouverts	19	76,0	3 575 191 183	62,6
Appels d'offres restreints	0	0,0	-	0,0
Marchés de Gré à gré	2	8,0	160 682 080	2,8
Avenants	4	16,0	1 976 427 046	34,6
Conventions	0	0,0	-	0,0
Lettres de commande valant marchés	0	0,0	-	0,0
TOTAL	25	100,0	5 712 300 309	100,0

Source: DMP

Les graphiques ci-dessous présentent les marchés approuvés par mode de passation¹

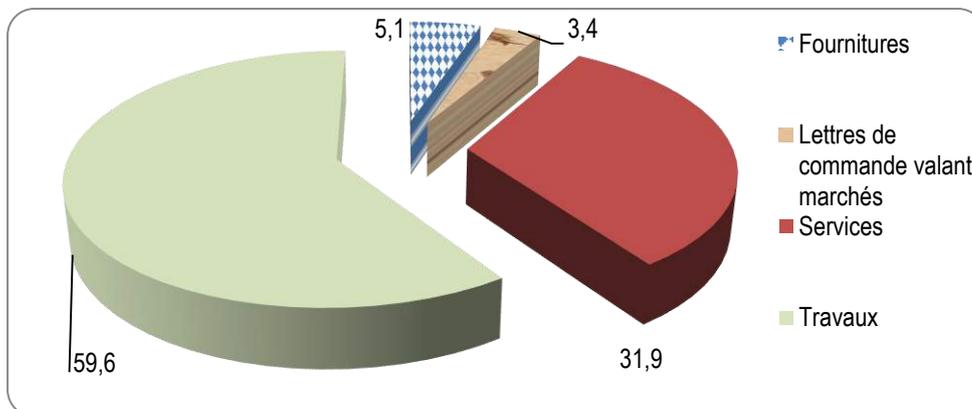
Graphique n°1 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation à fin mars 2013, 2014 et 2015 (en % des montants)



Source : DMP

Graphique n°2 : Répartition des marchés approuvés par type de marchés à fin mars 2015 (en % des montants)

¹Voir les annexes 1 et 2 pour le détail par ministère et institutions.



Source : DMP

II. SITUATION DES DELAIS DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS A FIN MARS 2015

2.1. Mécanisme de suivi des délais

Le décret n°2014-306 du 27 mai 2014 modifiant le décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant Code des marchés publics encadre la procédure de passation des marchés dans un délai global de quatre-vingt-huit (88) jours.

Le Comité de suivi des délais, mis en place par arrêté n°068/MPMB/CAB du 21/02/2014, se réunit deux (2) fois par mois et a élaboré des matrices de suivi et de contrôle des délais relevant de la DMP ainsi que des autres acteurs. A ce titre, 57 courriers de relance ont été adressés à 22 ministères et structures sous tutelle qui enregistrent des dépassements des délais en vigueur aux différentes étapes de la procédure au cours du premier trimestre 2015 (annexe 3a).

2.2. Situation des délais observés à fin mars 2015

Au premier trimestre 2015, quatorze (14) ministères et institutions sur trente-quatre (34), ont effectué des opérations de passation de marchés publics allant jusqu'à l'approbation des marchés (annexe 3b). Les délais moyens observés à chaque étape de la passation se présentent comme suit :

Tableau n°5 : Récapitulatif des délais de passation par étape à fin mars 2015

Etapes	Délais réglementaires (en jours)	Délais moyens (en jours)
Traitement des dossiers d'appels d'offres (DAO)	11	13,1
Publication ou programmation des avis d'appels d'offres	30	26,8
Délai moyen entre l'ouverture des plis et l'approbation du marché	44	109,7
Notification de l'approbation des marchés	3	-
Délai global moyen de passation de marchés	88	149,6

Source: DMP nd = non disponible

A fin mars 2015, le délai global moyen de passation de marchés est de **149,6 jours** contre **88** prescrits, ce qui représente un dépassement de **61,6** jours. Le délai de passation le plus court est de **82,4** jours et le plus long de **259,3** jours pour l'ensemble des structures ayant déroulé toute la procédure. Les délais moyens de passation étaient de **112,1** jours à fin juin 2014 et de **126** jours à fin décembre 2014.

A l'analyse, l'on note, par ordre d'importance, que le délai de signature de l'attributaire du marché, le délai de signature de l'autorité contractante et de numérotation du marché sont les plus longs.

Ceci s'explique par l'existence de la période transitoire entre l'exercice budgétaire précédent et l'exercice budgétaire en cours. En effet, entre la clôture budgétaire de l'année 2014 et l'ouverture du budget 2015, les autorités contractantes ne soumettent presque plus les marchés dans le circuit d'approbation.

Toutefois, il est important de noter que le délai moyen de passation des marchés, calculé sur la base des **31** marchés passés au premier trimestre 2015 est de **83,5** jours, soit **4,5** jours de moins que le délai réglementaire de **88** jours.

Des efforts doivent être faits sur les étapes dont les délais ne sont pas encore maîtrisés : les délais moyens portant sur le rejet du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), de demande d'Avis de Non Objection (ANO), de signature du projet de marché par l'attributaire, de signature du marché par l'autorité contractante et de numérotation des contrats.

Par contre, le délai d'approbation des marchés de **4,8** jours est satisfaisant pour ce trimestre.

Au niveau de la publication et de la programmation des appels d'offres, **26,8** jours sont observés contre **30** jours réglementaires. Cela est dû au fait que certains appels d'offres font l'objet de réduction du délai de publication de l'avis d'appel d'offres à **21** jours et **15** jours pour la programmation des appels d'offres restreints.

III. MESURES PRISES POUR L'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DES MARCHES PUBLICS

3.1. Renforcement du cadre réglementaire

Dans le cadre de l'amélioration du dispositif réglementaire de passation des marchés publics, le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget, a pris l'arrêté n°325/MPMB/DGBF du 23 mai 2014 portant composition et fonctionnement des Cellules de passation des marchés publics.

Le processus de mise en place des Cellules engagé à travers sept (7) ministères pilotes est achevé pour cinq (5) d'entre eux.

Par ailleurs, le cadre réglementaire des marchés publics est renforcé à la faveur de l'adoption du décret n°2014-865 du 23 décembre 2014 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget (MPMB). En effet, ce décret apporte un aménagement au cadre organique de la Direction des Marchés Publics (DMP) sur les points ci-après :

- la transformation de la Sous-direction des Affaires Juridiques et du Contentieux en Sous-direction de la Réglementation et des Etudes, en vue de mieux affirmer les attributions de la DMP en matière réglementaire, ainsi qu'au niveau des études sur la commande publique ;
- la transformation de la Cellule de Coordination des Opérations sur Financements Extérieurs en Sous-direction des Opérations sur Financements Extérieurs pour améliorer le suivi des dossiers de plus en plus nombreux, financés par les Partenaires Techniques et Financiers ;
- la consolidation de la Cellule de Gestion des Opérations du Contrat de Désendettement Développement (C2D) par son intégration dans le cadre organique de la Direction Générale du Budget et des Finances.

3.2. Renforcement des outils de gestion

Pour ce premier trimestre 2015, le renforcement du cadre opérationnel a été matérialisé par la mise en place de nouveaux outils de gestion :

- trois (3) guides de procédures ;
- le module I « fournitures-équipements » de la Banque de Données des Prix de Référence (BDPR) à mettre en exploitation après le lancement officiel ;

- les dossiers d'appels d'offres allégés relatifs à la commande de carburant, de fournitures courantes et de travaux non complexes ;
- le manuel de procédure des marchés publics.

Ces outils sont disponibles sur le site de la DMP (<http://www.marchespublics.gouv.ci>) depuis la gestion budgétaire 2014 et ont fait l'objet de sessions de formation des acteurs des marchés publics.

En outre, la phase 1 du projet de catégorisation des entreprises (volet bâtiment) est mise en œuvre avec l'enrichissement du dispositif sur la base de l'expérience réussie du Maroc.

3.3. Renforcement des capacités

Au premier trimestre 2015, des sessions de formation pour le renforcement des capacités des acteurs publics et privés du système de passation des marchés publics ont été organisées et d'autres sont prévues dans les mois à venir.

Les sessions de formation organisées au cours du 1^{er} trimestre 2015 ont concerné, notamment :

- les entreprises membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire sur le thème « Budget 2015 et opportunités d'affaires pour les PME », qui s'est déroulée le 25 février 2015 avec 112 participants ;
- les entreprises marocaines membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maroc sur le thème « Opportunités d'affaires et procédures d'appel d'offres internationaux », le 03 mars 2015 avec 10 participants ;
- l'opérateur économique dénommé "Groupe Défis et Stratégies (GDS)" du 25 au 27 mars 2015 pour 15 participants.

Au total, 137 acteurs ont été formés par la DMP au cours de ce premier trimestre.

Au niveau de l'appui technique, du 05 au 13 mars 2015, les agents de la Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication de la Direction Générale du Budget et des Finances ont été formés sur « l'élaboration de la demande de propositions pour l'organisation de sessions de formation ».

En ce qui concerne la mise à niveau des cadres et agents de la DMP y compris ceux exerçant en régions, des formations internes sont effectuées. Pour ce premier trimestre, les séances ont été animées sur les thèmes suivants :

- la rentrée budgétaire et la gestion des lignes à marchés ;
- la gestion des délais ;
- la déconcentration et décentralisation de la fonction contrôle ;
- la bonne gouvernance dans les marchés publics et la rédaction administrative.

Ces séances ont enregistré la participation de **174** cadres et agents de la DMP.

3.4. Organisation des séances d'informations sur les marchés publics

Des séances d'informations sur les marchés publics ont été organisées par la DMP à l'endroit des Directeurs des Affaires Financières des ministères, des Ordonnateurs des Etablissements Publics Nationaux et des Sociétés d'Etat, des Collectivités du District d'Abidjan, des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrage délégués. L'objectif de ces rencontres était de présenter le bilan de l'année 2014 et les mesures nouvelles pour la gestion 2015. A toutes les autorités contractantes établissent un plan de passation de marchés, passent les marchés avant la fin du mois de juillet 2015 et s'inscrivent dans le respect global de procédures de 88 jours. A cet effet, les dossiers d'appels d'offres devraient être transmis et validés au plus tard le 31 mars 2015.

IV. PERSPECTIVES POUR LA GESTION 2015

Pour le reste de l'année 2015, certaines actions seront menées en vue d'une amélioration continue du système de passation des marchés publics. Ces actions concernent notamment :

- le contrôle de l'application effective de l'article 18 du Code des marchés publics qui prescrit l'obligation d'inscrire préalablement, à peine de nullité, les marchés passés dans les programmes prévisionnels du Plan Général de Passation de Marchés (PGPM) et du Plan de Passation de Marchés (PPM);
- la poursuite et la vulgarisation auprès des autorités contractantes, des nouveaux outils de gestion ;
- la vulgarisation des dossiers types d'appels d'offres allégés de carburant, de travaux non complexes et de fournitures courantes ;
- l'édition et la vulgarisation du manuel et du guide de procédure des marchés publics ;
- la mise en exploitation du premier module de la Banque de Données des Prix de Référence (BDPR) ;
- la formalisation de l'obligation de recourir au SIGMAP par un texte réglementaire ;
- l'installation et la mise à niveau des Responsables des Cellules de passation des marchés pour la phase pilote ;
- la mise en place du cadre juridique de la maîtrise d'œuvre ;
- la poursuite de la formation et le renforcement des capacités des acteurs des marchés publics.

CONCLUSION

L'exécution du budget au premier trimestre 2015 fait apparaître le recours à l'appel d'offres comme norme d'acquisition des biens et services et l'augmentation du délai global de passation de marchés.

Le délai global moyen de passation de marchés au premier trimestre 2015 qui est de **149,6** jours contre 126 jours au dernier trimestre 2014. Cette augmentation résulte de la non soumission par les autorités contractantes des marchés dans le circuit d'approbation entre la clôture budgétaire 2014 et l'ouverture du budget 2015..

L'utilisation des dossiers types d'appels d'offres allégés, des guides de procédures et le renforcement des capacités, devront permettre de maîtriser les délais et de fluidifier davantage le processus de passation des marchés publics.

En ce qui concerne le taux des marchés de gré à gré qui est de **30,9%** contre **6%** à la même période en 2014, une sensibilisation devrait être menée auprès des autorités contractantes pour que celui-ci puisse connaître une baisse importante au cours des trimestres à venir.

Telle est l'économie de la présente communication relative à la situation des opérations de passation des marchés publics à fin mars 2015, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

**LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET**

Abdourahmane CISSE

LISTE DESANNEXES

Annexe1-Synthèse des marchés approuvés par mode de passation, par ministère et institution

Annexe1a-Classement des structures recourant aux marchés de gré à gré

Annexe2- Synthèse des marchés approuvés par type de marchés, par ministère et institution

Annexe3a- Point des courriers de relance

Annexe3b- Point des délais de passation de marchés

Annexe4- Situation sur les activités de formation et de renforcement de capacités



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 1

SIGMAP

MARCHES PAR MODE DE PASSATION PAR MINISTÈRE ET INSTITUTION

Gestion : 2015

Du : 01/01/2015

Au : 31/03/2015

MINISTÈRE	TOTAL		A00		AOR		GAG		LCVM		CONV		AVE	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES	26	7,2%	10	6,1%	2	3,9%	9	11,0%	2	9,1%	0	0,0%	3	15,8%
	32 336 128 117	28,7%	958 267 603	4,5%	14 248 372 123	33,0%	15 157 667 887	43,5%	60 000 000	1,6%	0	0,0%	1 911 820 504	94,6%
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	38	10,5%	4	2,4%	1	2,0%	32	39,0%	1	4,5%	0	0,0%	0	0,0%
	12 047 899 834	10,7%	326 341 267	1,5%	59 090 000	0,1%	11 637 468 567	33,4%	25 000 000	0,7%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	25	6,9%	8	4,8%	8	15,7%	5	6,1%	0	0,0%	4	17,4%	0	0,0%
	9 163 591 979	8,1%	322 208 487	1,5%	494 017 662	1,1%	4 129 339 957	11,8%	0	0,0%	4 218 025 873	55,2%	0	0,0%
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	18	5,0%	16	9,7%	0	0,0%	1	1,2%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	2 488 880 086	2,2%	583 242 562	2,7%	0	0,0%	1 710 979 500	4,9%	0	0,0%	194 658 024	2,5%	0	0,0%
MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET	15	4,1%	4	2,4%	1	2,0%	2	2,4%	5	22,7%	1	4,3%	2	10,5%
	4 880 651 138	4,3%	353 178 721	1,7%	196 333 334	0,5%	835 638 883	2,4%	3 000 000 000	79,1%	495 500 200	6,5%	0	0,0%
MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME	25	6,9%	5	3,0%	8	15,7%	2	2,4%	2	9,1%	0	0,0%	8	42,1%
	23 591 576 652	20,9%	811 169 258	3,8%	21 943 221 174	50,9%	772 351 174	2,2%	58 900 000	1,6%	0	0,0%	5 935 046	0,3%
MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	29	8,0%	0	0,0%	0	0,0%	27	32,9%	1	4,5%	1	4,3%	0	0,0%
	566 353 854	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	421 353 854	1,2%	25 000 000	0,7%	120 000 000	1,6%	0	0,0%
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA	78	21,5%	61	37,0%	10	19,6%	2	2,4%	0	0,0%	1	4,3%	4	21,1%
	6 163 948 261	5,5%	3 116 665 697	14,7%	1 871 452 392	4,3%	137 612 734	0,4%	0	0,0%	1 000 000 000	13,1%	38 217 438	1,9%



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 1

SIGMAP

MARCHES PAR MODE DE PASSATION PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTERE	TOTAL		A00		AOR		GAG		LCVM		CONV		AVE	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
PREMIER MINISTRE, MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET	6	1,7%	4	2,4%	0	0,0%	2	2,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	312 855 090	0,3%	237 855 090	1,1%	0	0,0%	75 000 000	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	9	2,5%	0	0,0%	2	3,9%	0	0,0%	7	31,8%	0	0,0%	0	0,0%
	884 057 067	0,8%	0	0,0%	380 000 000	0,9%	0	0,0%	504 057 067	13,3%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DU COMMERCE	7	1,9%	0	0,0%	5	9,8%	0	0,0%	0	0,0%	2	8,7%	0	0,0%
	516 033 169	0,5%	0	0,0%	195 000 000	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	321 033 169	4,2%	0	0,0%
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION	2	0,6%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	394 149 462	0,3%	139 959 300	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	254 190 162	3,3%	0	0,0%
MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7	1,9%	2	1,2%	2	3,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	2	10,5%
	435 665 991	0,4%	86 009 449	0,4%	158 000 000	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	127 050 000	1,7%	64 606 542	3,2%
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	12	3,3%	10	6,1%	1	2,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	2 158 751 275	1,9%	1 908 973 075	9,0%	84 000 000	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	165 778 200	2,2%	0	0,0%
MINISTÈRE DU TOURISME	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	158 556 600	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	158 556 600	2,1%	0	0,0%
MINISTÈRE DES POSTES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	2	0,6%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	221 091 894	0,2%	90 966 294	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	130 125 600	1,7%	0	0,0%
MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT	2	0,6%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	238 199 214	0,2%	118 949 214	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	119 250 000	1,6%	0	0,0%
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	91 805 500	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	91 805 500	1,2%	0	0,0%



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 1

SIGMAP

MARCHES PAR MODE DE PASSATION PAR MINISTÈRE ET INSTITUTION

MINISTÈRE	TOTAL		A00		AOR		GAG		LCVM		CONV		AVE	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	5	1,4%	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,5%	2	8,7%	0	0,0%
	101 943 952	0,1%	15 753 000	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	24 500 000	0,6%	61 690 952	0,8%	0	0,0%
PARQUET GÉNÉRAL	2	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	9,1%	0	0,0%	0	0,0%
	76 430 000	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	76 430 000	2,0%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INTÉGRATION AFRICAIN	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	70 468 991	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	70 468 991	0,9%	0	0,0%
MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES	2	0,6%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	137 981 780	0,1%	83 981 780	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	54 000 000	0,7%	0	0,0%
MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS	2	0,6%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	64 194 523	0,1%	19 194 523	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	45 000 000	0,6%	0	0,0%
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,5%	0	0,0%	0	0,0%
	21 000 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	21 000 000	0,6%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHARGÉ DE LA DÉFENSE	6	1,7%	2	1,2%	3	5,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%
	1 659 119 705	1,5%	39 685 100	0,2%	1 598 614 125	3,7%	0	0,0%	0	0,0%	20 820 480	0,3%	0	0,0%
MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIÉUTIQUES	3	0,8%	3	1,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	47 747 017	0,0%	47 747 017	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DES SPORTS ET LOISIRS	2	0,6%	1	0,6%	1	2,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	278 789 900	0,2%	218 789 900	1,0%	60 000 000	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	3	0,8%	0	0,0%	3	5,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	562 496 329	0,5%	0	0,0%	562 496 329	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT	1	0,3%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	3 600 000 000	3,2%	3 600 000 000	17,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 1

SIGMAP

MARCHES PAR MODE DE PASSATION PAR MINISTÈRE ET INSTITUTION

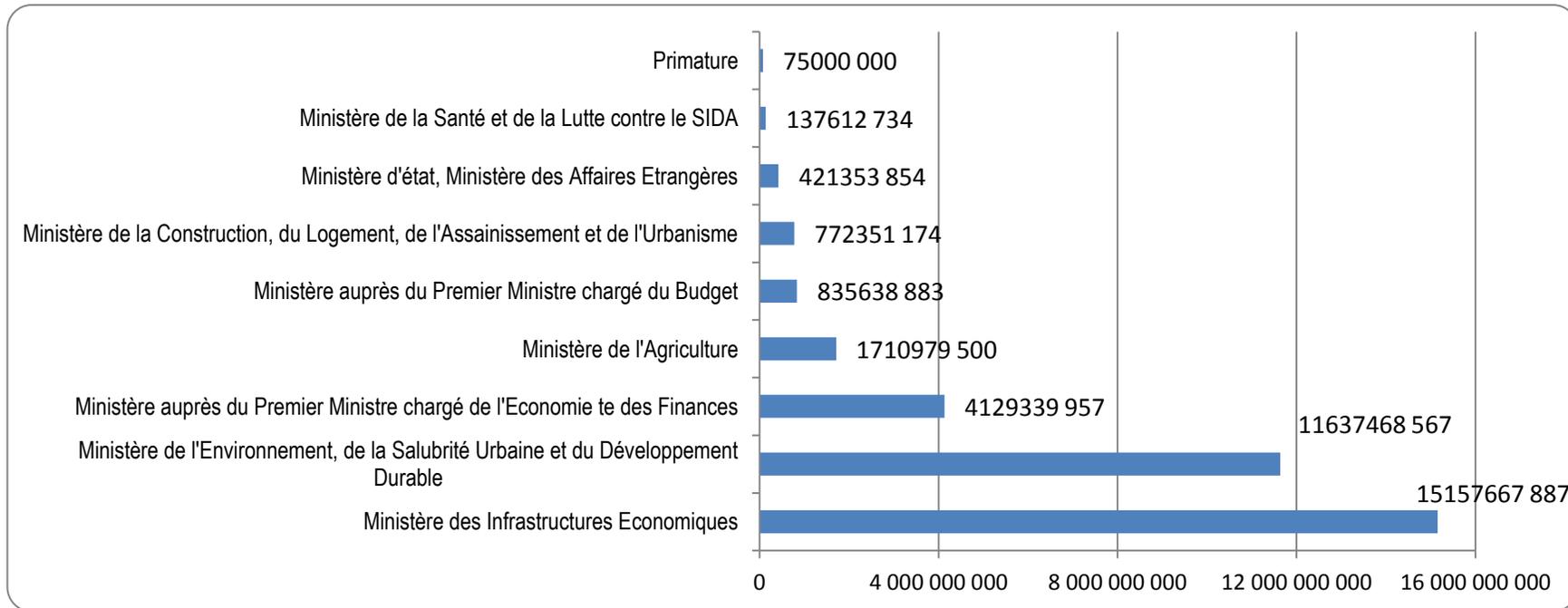
MINISTÈRE	TOTAL		A00		A0R		GAG		LCVM		CONV		AVE	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	16	4,4%	16	9,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	4 086 271 699	3,6%	4 086 271 699	19,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE	15	4,1%	11	6,7%	4	7,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	5 338 407 367	4,7%	4 046 220 752	19,1%	1 292 186 615	3,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
TOTAL	362	100,0%	165	45,6%	51	14,1%	82	22,7%	22	6,1%	23	6,4%	19	5,2%
	112 695 046 446	100,0%	21 211 429 788	18,8%	43 142 783 754	38,3%	34 877 412 556	30,9%	3 794 887 067	3,4%	7 647 953 751	6,8%	2 020 579 530	1,8%

CLASSEMENT DES MINISTÈRES PAR IMPORTANCE DU MONTANT DE MARCHÉ DE GRE A GRE

TABLEAU

	Montant
Ministère des Infrastructures Economiques	15 157 667 887
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	11 637 468 567
Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	4 129 339 957
Ministère de l'Agriculture	1 710 979 500
Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget	835 638 883
Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	772 351 174
Ministère d'état, Ministère des Affaires Etrangères	421 353 854
Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	137 612 734
Primature	75 000 000

Source: DMP

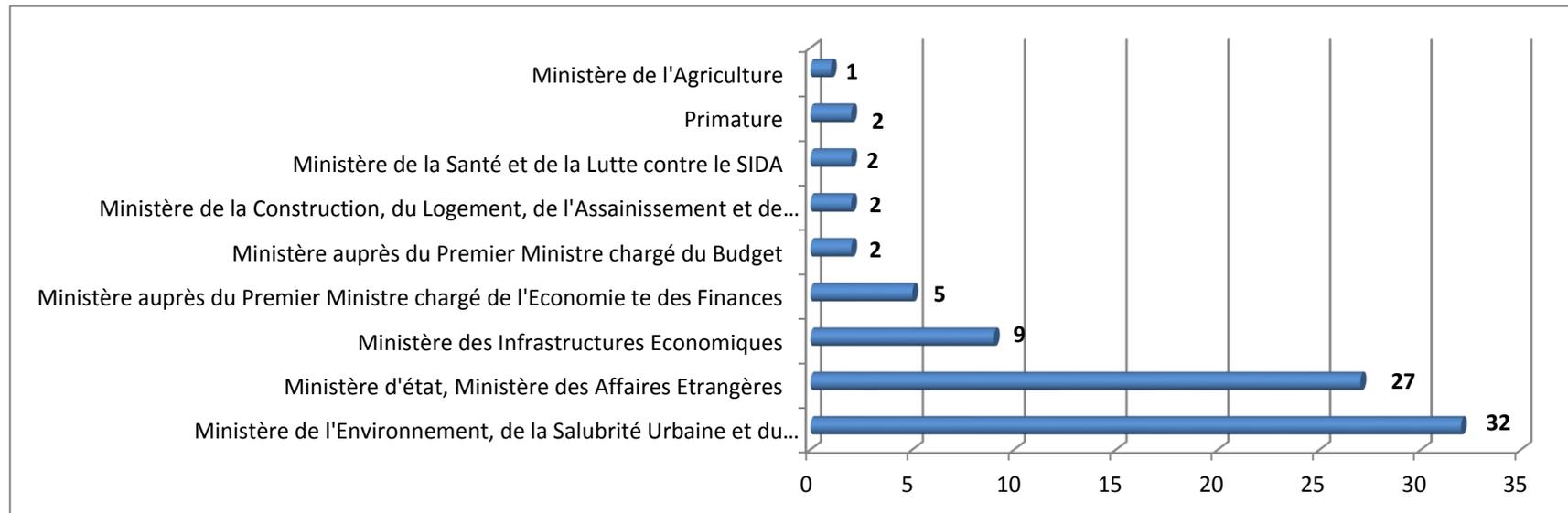


Source: DMP

CLASSEMENT DES MINISTÈRES PAR IMPORTANCE DU NOMBRE DE MARCHÉ DE GRE À GRE

Ministère	Nombre
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	32
Ministère d'état, Ministère des Affaires Etrangères	27
Ministère des Infrastructures Economiques	9
Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	5
Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget	2
Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	2
Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	2
Primature	2
Ministère de l'Agriculture	1

Source: DMP



Source: DMP



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 2

SIGMAP

REPARTITION PAR TYPES MARCHES PAR MINISTÈRE ET INSTITUTION

Gestion : 2015

Du : 01/01/2015

Au : 31/03/2015

MINISTÈRE / INSTITUTION	TOTAL		TRAVAUX		FOURNITURES		PRESTATIONS		LCVM		CONV		CNC	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES	26	7,2%	14	12,0%	0	0,0%	10	7,1%	2	9,1%	0	0,0%	0	*****
	32 336 128 117	28,7%	30 919 284 155	46,4%	0	0,0%	1 356 843 962	4,5%	60 000 000	1,6%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'URBANISME	25	6,9%	16	13,7%	0	0,0%	7	5,0%	2	9,1%	0	0,0%	0	*****
	23 591 576 652	20,9%	22 062 111 266	33,1%	0	0,0%	1 470 565 386	4,9%	58 900 000	1,6%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	38	10,5%	3	2,6%	1	1,7%	33	23,6%	1	4,5%	0	0,0%	0	*****
	12 047 899 834	10,7%	196 381 267	0,3%	59 090 000	1,2%	11 767 428 567	39,3%	25 000 000	0,7%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	25	6,9%	1	0,9%	2	3,3%	18	12,9%	0	0,0%	4	17,4%	0	*****
	9 163 591 979	8,1%	760 362 028	1,1%	89 079 800	1,9%	4 096 124 278	13,7%	0	0,0%	4 218 025 873	55,2%	0	*****
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA	78	21,5%	8	6,8%	29	48,3%	40	28,6%	0	0,0%	1	4,3%	0	*****
	6 163 948 261	5,5%	2 080 068 971	3,1%	994 434 747	20,8%	2 089 444 543	7,0%	0	0,0%	1 000 000 000	13,1%	0	*****
MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE	15	4,1%	15	12,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
	5 338 407 367	4,7%	5 338 407 367	8,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET	15	4,1%	3	2,6%	0	0,0%	6	4,3%	5	22,7%	1	4,3%	0	*****
	4 880 651 138	4,3%	590 499 228	0,9%	0	0,0%	794 651 710	2,7%	3 000 000 000	79,1%	495 500 200	6,5%	0	*****
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	16	4,4%	5	4,3%	2	3,3%	9	6,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
	4 086 271 699	3,6%	1 326 467 291	2,0%	352 673 666	7,4%	2 407 130 742	8,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 2

SIGMAP

REPARTITION PAR TYPES MARCHES PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTÈRE / INSTITUTION	TOTAL		TRAVAUX		FOURNITURES		PRESTATIONS		LCVM		CONV		CNC	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
	3 600 000 000	3,2%	0	0,0%	0	0,0%	3 600 000 000	12,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE	18	5,0%	12	10,3%	5	8,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	*****
	2 488 880 086	2,2%	420 133 522	0,6%	1 874 088 540	39,3%	0	0,0%	0	0,0%	194 658 024	2,5%	0	*****
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	12	3,3%	0	0,0%	2	3,3%	9	6,4%	0	0,0%	1	4,3%	0	*****
	2 158 751 275	1,9%	0	0,0%	414 114 974	8,7%	1 578 858 101	5,3%	0	0,0%	165 778 200	2,2%	0	*****
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DE LA DEFENSE	6	1,7%	3	2,6%	2	3,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	*****
	1 659 119 705	1,5%	1 598 614 125	2,4%	39 685 100	0,8%	0	0,0%	0	0,0%	20 820 480	0,3%	0	*****
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	9	2,5%	0	0,0%	2	3,3%	0	0,0%	7	31,8%	0	0,0%	0	*****
	884 057 067	0,8%	0	0,0%	380 000 000	8,0%	0	0,0%	504 057 067	13,3%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES	29	8,0%	27	23,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,5%	1	4,3%	0	*****
	566 353 854	0,5%	421 353 854	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	25 000 000	0,7%	120 000 000	1,6%	0	*****
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	3	0,8%	3	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
	562 496 329	0,5%	562 496 329	0,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DU COMMERCE	7	1,9%	0	0,0%	5	8,3%	0	0,0%	0	0,0%	2	8,7%	0	*****
	516 033 169	0,5%	0	0,0%	195 000 000	4,1%	0	0,0%	0	0,0%	321 033 169	4,2%	0	*****
MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	7	1,9%	1	0,9%	2	3,3%	3	2,1%	0	0,0%	1	4,3%	0	*****
	435 665 991	0,4%	15 000 420	0,0%	158 000 000	3,3%	135 615 571	0,5%	0	0,0%	127 050 000	1,7%	0	*****
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION	2	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,7%	0	0,0%	1	4,3%	0	*****
	394 149 462	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	139 959 300	0,5%	0	0,0%	254 190 162	3,3%	0	*****



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 2

SIGMAP

REPARTITION PAR TYPES MARCHES PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTERE / INSTITUTION	TOTAL		TRAVAUX		FOURNITURES		PRESTATIONS		LCVM		CONV		CNC		
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	
PREMIER MINISTRE, MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET	6	1,7%	0	0,0%	5	8,3%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	*****
	312 855 090	0,3%	0	0,0%	140 000 000	2,9%	172 855 090	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	*****
MINISTÈRE DES SPORTS ET LOISIRS	2	0,6%	0	0,0%	1	1,7%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	*****
	278 789 900	0,2%	0	0,0%	60 000 000	1,3%	218 789 900	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	*****
MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT	2	0,6%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%	*****
	238 199 214	0,2%	118 949 214	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	119 250 000	1,6%	0	0,0%	*****
MINISTÈRE DES POSTES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	2	0,6%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%	*****
	221 091 894	0,2%	90 966 294	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	130 125 600	1,7%	0	0,0%	*****
MINISTÈRE DU TOURISME	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%	*****
	158 556 600	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	158 556 600	2,1%	0	0,0%	*****
MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES PUBLIQUES	2	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,7%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%	*****
	137 981 780	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	83 981 780	0,3%	0	0,0%	54 000 000	0,7%	0	0,0%	*****
MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	5	1,4%	0	0,0%	2	3,3%	0	0,0%	1	4,5%	2	8,7%	0	0,0%	*****
	101 943 952	0,1%	0	0,0%	15 753 000	0,3%	0	0,0%	24 500 000	0,6%	61 690 952	0,8%	0	0,0%	*****
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%	*****
	91 805 500	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	91 805 500	1,2%	0	0,0%	*****
PARQUET GENERAL	2	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	9,1%	0	0,0%	0	0,0%	*****
	76 430 000	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	76 430 000	2,0%	0	0,0%	0	0,0%	*****
MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INTÉGRATION AFRICAIN	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%	*****
	70 468 991	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	70 468 991	0,9%	0	0,0%	*****
MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS	2	0,6%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,3%	0	0,0%	*****
	64 194 523	0,1%	19 194 523	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	45 000 000	0,6%	0	0,0%	*****



Direction des Marchés Publics

Union-Discipline-Travail

Annexe 2

SIGMAP

REPARTITION PAR TYPES MARCHES PAR MINISTERE ET INSTITUTION

MINISTÈRE / INSTITUTION	TOTAL		TRAVAUX		FOURNITURES		PRESTATIONS		LCVM		CONV		CNC	
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	3	0,8%	3	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
	47 747 017	0,0%	47 747 017	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	*****
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,5%	0	0,0%	0	*****
	21 000 000	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	21 000 000	0,6%	0	0,0%	0	*****
TOTAL	362	100,0%	117	32,3%	60	16,6%	140	38,7%	22	6,1%	23	6,4%	0	0,0%
	112 695 046 446	100,0%	66 568 036 871	59,1%	4 771 919 827	4,2%	29 912 248 930	26,5%	3 794 887 067	3,4%	7 647 953 751	6,8%	0	0,0%

Annexe 3a : Courrier de relance par mois par Institution, ministère et structure au trimestre1_2015

JANVIER

N°	MINISTERES/INSTITUTIONS	STRUCTURES VISEES	RELANCE	OBSERVATIONS
1	Environnement, Salubrité Urbaine et Développement Durable	Direction Générale du Centre Anti-Pollution (CIAPOL)	2	Un (1) courrier pour la relance de deux (2) appels d'offres
2	Construction, Logement, Assainissement et Urbanisme	Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement et su Drainage (ONAD)	2	Un (1) courrier pour la relance de deux (2) appels d'offres
3	Infrastructures Economiques	Direction Générale de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP)	2	R A S
		Direction Générale de l'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE)	2	Dont une 2ème relance
		Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	1	R A S
4	Présidence	Programme Présidentiel d'Urgence (PPU)	1	
5	Solidarité, Famille, Femme et Enfant	Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	1	
6	Santé et lutte contre le Sida	Direction du Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU)	2	
7	Construction, Logement, Assainissement et Urbanisme	Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI)	1	Deuxième courrier de relance
8	Industrie et Mines	(Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI))	1	R A S
9	Ministère d'Etat, de l'Intérieur et de la Sécurité	-	1	
10	Ministère des Infrastructures Economiques	-	1	
11	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	-	1	
TOTAL JANVIER			18	

FEVRIER

N°	MINISTERES/INSTITUTIONS	STRUCTURES VISEES	RELANCE	OBSERVATIONS
1	Présidence	PPU	2	R A S
		PPU	1	Deuxième courrier de relance
2	Santé, lutte contre le Sida	Centre Hospitalier Universitaire de Treichville (CHU-Treichville)	2	
3	Tourisme	Direction Générale de Côte d'Ivoire Tourisme	1	
4	Transports	Port Autonome d'Abidjan (PAA)	2	Un (1) courrier pour la relance de deux (2) appels d'offres
5	Construction, Logement, Assainissement et Urbanisme	Direction Générale de la Société de Gestion du Patrimoine de l'Etat (SOGEPIC)	1	R A S
6	Emploi, Affaires Sociales et Formation Professionnelle	Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	1	
7	Communication	Direction Générale de la Société Nouvelle de Presse et Edition (SNPECI)	1	
8	Pétrole et Energie	Direction Générale de la Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire (PETROCI-HOLDING)	1	Réaction de PETROCI, a expliqué son retard par l'attente d'informations relatives à la vérification des pièces fournies par les soumissionnaires
9	Infrastructures Economiques	Direction Générale du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)	1	R A S
10	Poste, Technologies de l'Information et de la Communication	Direction Générale de l'Agence des Services Universels de Télécommunication (ANSUT)	1	
TOTAL FEVRIER			14	

MARS

N°	MINISTERES/INSTITUTIONS	STRUCTURES VISEES	RELANCE	OBSERVATIONS
1	Santé et lutte contre le Sida	Direction du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	2	R A S
2	Agriculture	Direction Générale de la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)	1	
3	Promotion de la jeunesse, des Sports et loisirs	Direction Générale de l'Office National des Sports (ONS)	2	
4	Primature	Direction Générale de l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR)	1	
5	Pétrole et Energie	Direction Générale de la Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire (PETROCI-HOLDING)	5	Dont un (1) courrier pour la relance de deux (2) appels d'offres
6	Infrastructures Economiques	Direction Générale de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE)	1	R A S
			1	2 ^{ème} relance
7	Infrastructures Economiques	Direction Générale du Fonds d'Entretien Routier (FER)	1	R A S
8	Agriculture	Direction Générale du Conseil Café-Cacao (CCC)	1	La demande d'ANO a été transmise le lendemain de la relance. Le CCC a répondu au courrier de relance, sans motivé son retard de deux (2) jours.
9	Agriculture	Direction Générale de la Planification, Contrôle des Projets et Statistiques	2	Un (1) courrier pour la relance de deux (2) appels d'offres
10	Etat, Ministère Intérieur et de la Sécurité	Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP)	1	R A S
11	Etat, Ministère du Plan et du Développement	Programme National de Cohésion Sociale (PNCS)	1	
12	Présidence	PPU	2	
			1	3 ^{ème} relance
13	Primature	PDU	1	R A S
14	Infrastructures Economiques	Projet d'Urgence de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire (PRICI)	2	Un (1) courrier pour la relance de deux (2) appels d'offres
TOTAL MARS			25	

Total General Du Premier Trimestre : 57 courriers

Fait le, 09/04/2015



ANNEXE 3b - ETAT COMPARATIF DES DELAIS

Institutions/Ministères	Préparation	Publicité	Ouverture, attribution et approbation			
	Délai moyen traitement DAO (entrée - sortie)	Délai moyen de publication ou programmation	Délai moyen entre ouverture et approbation	Notification approbation	Délai moyen de passation	Nombre de marchés traités
Délai réglementaire	11	30	44	3	88	
Ministère de la Culture et de la Francophonie	20,0	26,3	213,0		259,3	1
Ministère du Pétrole et de l'Energie	13,2	28,3	180,1		221,7	7
Ministère des Infrastructures Economiques	12,0	30,0	147,4		189,4	32
Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et Loisirs	13,9	26,3	145,0		185,2	1
Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	17,0	26,3	136,3		179,6	20
Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	13,4	24,4	115,0		152,7	3
Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	14,3	26,3	107,4		147,9	22
Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	9,8	27,9	96,4		134,0	11
Ministère de l'Agriculture	12,0	26,3	92,5		130,8	13
Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication	14,9	27,9	79,0		121,8	1
Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	14,0	26,3	72,0		112,3	1
Primature	11,3	25,3	52,5		89,1	2
Ministère de l'Industrie et des Mines	8,1	26,3	54,0		88,3	3
Ministère délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense	9,4	28,5	44,5		82,4	2

Somme total	183,3	375,9	1535,1	0,0	2094,3
Nombre de ministère et institution	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0
Délais réglementaires (A)	11	30	44	3	88
Délais moyens fin mars 2015 (B)	13,1	26,8	109,7	0,0	149,6
Différence (A) - (B)	-2,1	3,2	-65,7		-61,6

	Passation	Marchés traités
Moyenne	149,6	119
Min	82,4	
Max	259,3	

Annexe 4 : Situation des activités de formation et de renforcement de capacités

I. SEANCES DE FORMATION EN INTERNE

N° d'ordre	PERIODE	THEMES	PUBLIC-CIBLE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
1	15/01/2015	Gestion électronique des délais de traitement des dossiers	Cadres DMP	26
2	22/01/2015	Rentrée budgétaire et gestion des lignes à marchés	Cadres DMP	29
3	12/02/2015	Rédaction administrative	Cadres nouvellement recrutés et agents d'appui	30
4	19/02/2015	Déconcentration et décentralisation de la fonction contrôle des marchés publics	Cadres DMP	36
5	27/03/2015	- Bonne gouvernance des marchés publics - Instruction des procédures dérogatoires - Validation des dossiers d'appel d'offres	Cadres des Directions Régionales des Marchés Publics	31
6	27/03/2015	- Essentiel des marchés publics - Rédaction administrative	Agents d'appui des Directions Régionales des Marchés Publics	22
TOTAL				174

II. SEANCES DE FORMATION A L'ENDROIT DES ACTEURS

PERIODE	PUBLIC -CIBLE	THEME	FINANCEMENT	NOMBRE DE PARTICIPANTS
25/02/2015	Entreprises membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	Budget 2015 et opportunités d'affaires pour les PME"	CCI-CI	112
03/03/2015	Entreprises marocaines membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Côte d'Ivoire	Opportunités d'affaires et procédures d'appel d'offres internationaux	CCIF-CI	10
25 au 27 mars 2015	Acteurs marchés du Groupe Défis et Stratégies (GDS)	Appropriation de la Demande de propositions et montage des offres technique et financière	GDS	15
TOTAL				137

III. PARTICIPATION AUX SEMINAIRES

PERIODE	ORGANISATEUR	PUBLIC CIBLE	THEME	NOMBRE DE PARTICIPANTS DE LA DMP
26 et 27/02/2015	Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)	Partenaires et acteurs des marchés publics	Réflexions et dispositions pour une exécution efficace des marchés publics pour la gestion 2015	08

IV. APPUI TECHNIQUE

PERIODE	OBJET DE L'APPUI TECHNIQUE	STRUCTURE BENEFICIAIRE
du 05 au 13/03/2015	Elaboration d'une Demande de Propositions pour l'organisation de sessions de formation	Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication de la DGBF